n°37 ● Printemps 2019

Saint-Paul infos

Pont Romain du Labéou
Quartier la Castellane

au sommaire

2 Edito
3 Enfance
5 Travaux
6 Sécurité
8 Manifestations
10 Itinéraire d'histoires
Regard sur les origines de St-Paul
12 Saint-Paul, d'hier et aujourd'hui
16 Seniors
18 Associations
20 Agenda

www.stpaul.fr Bulletin municipal de Saint-Paul-lez-Durance

Mes chers amis,

La fin de l'année 2018 a été marquée par l'expression de la colère des Français et leurs inquiétudes quant à leur vie quotidienne. Même dans notre paisible village de Saint-Paul, nous avons été impactés par des décisions prises par l'Etat et ses services sans concertation avec les habitants et les collectivités locales. Ainsi la fermeture de la trésorerie de Peyrolles nous a été imposée sans prendre en compte les difficultés de vie quotidienne occasionnées pour les Saint-Paulais.

A Saint-Paul, nous n'avons pas attendu la mise en place d'un Grand Débat pour être proche des habitants et répondre au mieux à leurs attentes. Etre élu, ce n'est pas seulement s'occuper d'administratif et de voirie, c'est d'abord se soucier du bien-être de ses concitoyens, au plus près d'eux et du terrain.

Ce journal de Saint-Paul reflète la vie et les activités de notre Commune. Ce numéro inaugure une nouvelle rubrique, qui permettra aux amoureux de balades de découvrir notre village et ses histoires.

Connaître son village est important… car dans connaître il y a renaître avec. Que l'on soit Saint-Paulais d'origine ou d'adoption, ce village est le nôtre. Y faire revivre, le temps d'une lecture (ou d'une balade), ceux qui nous y ont précédés permet de s'y sentir bien.

Robert Chapital, Saint-Paulais de cœur, avait collecté un certain nombre de témoignages oraux et bibliographiques, pour écrire ses 2 tomes des "Mémoires de St Paul", parus en 1989. Aujourd'hui, grâce à la parution d'une trentaine de nouveaux ouvrages, nous pouvons avoir un nouveau regard sur notre patrimoine local.

La première des 6 balades, toutes au départ de la place des commerces, qui vous seront désormais proposées, vous amènera à la découverte des bords de Durance. Chacune d'elles sera accompagnée de tranches d'histoire(s) de notre village à travers "Saint-Paul d'hier et d'aujourd'hui".

"*On ne voyage pas comme sa valise !*" disaient les anciens. C'est pour cela qu'au travers des lieux rencontrés, elles évoqueront des éléments historiques pour en faire des lieux de mémoires, et nous enrichir mutuellement, au gré des chemins.

Cela permettra aussi d'en faire un petit recueil qui sera disponible en Mairie (au début de l'été prochain), avec une bibliographie précise pour connaître ses sources et ainsi prolonger ses chemins.

Bonne lecture à tous !

Pizot

Roger Pizot,
Maire de Saint-Paul-lez-Durance

Bulletin municipal de Saint-Paul-lez-Durance n° 37 - Tirage : 700 exemplaires
Directeur de Publication : Roger PIZOT
Référent du comité de rédaction : Romain BUCHAUT, Jacqueline GOMEZ, Michèle CASTRO, Maryse POLASTRO, Valérie SCHENA, François ROUQUETTE
Photo de couverture : Pont Romain du Labéou par Ambre PEYROTTI
Photos : Saint-Paul-lez-Durance - SF - Ambre PEYROTTI - x
Conception et réalisation : Paragraf

www.stpaul.fr
www.facebook.com/SaintPaulLezDurance
E-mail : contact@stpaul.fr ou 04 42 57 40 56

Les **Assistantes Maternelles** de Saint-Paul à votre service

Lorsque les deux parents travaillent, trouver une place en crèche est parfois un parcours difficile. A Saint-Paul, des assistantes maternelles agréées proposent un accueil pour les enfants de 0 à 6 ans. Patientes et à l'écoute, elles sauront prodiguer l'attention et la tendresse nécessaires à l'épanouissement de vos enfants. En voici la liste :

■ **Karine Coquet**
18 Rue Jules Horowitz
04 42 28 80 69 / 06 72 66 23 07
Accueil à la journée : Agrément pour 4 enfants de 0 à 6 ans dont un de plus de 18 mois

■ **Joëlle Philip**
16 Rue des Vignes
04 42 57 46 17 / 06 61 82 57 56
Accueil à la journée : Agrément pour 4 enfants de 0 à 6 ans dont un de plus de 18 mois

■ **Priscilla Gomez**
40 Grand Rue
09 54 06 63 44 / 06 63 47 00 59
Accueil à la journée : Agrément pour 2 enfants de 0 à 6 ans

■ **Françoise Vincenti**
4 Allée des Platanes
04 42 67 31 12 / 06 60 91 43 44
Accueil à la journée : Agrément pour 4 enfants de 0 à 6 ans dont un de plus de 24 mois

Vacances dynamiques avec le centre aéré

En sortie ski à Lure au mois de février

Comme pour les vacances précédentes, le centre aéré sera assuré en étroite collaboration avec le village de Mirabeau.
L'accueil de Loisirs fonctionnera aux périodes suivantes :
- Du Lundi 8 au Vendredi 12 Avril 2019
- Du Lundi 8 Juillet au Vendredi 2 Août 2019
- Du Lundi 21 au Vendredi 25 Octobre 2019

Le bus municipal est chargé de transporter gratuitement les enfants.
Un dossier est à compléter pour toute nouvelle inscription. Renseignements et inscriptions en Mairie au 04 42 57 40 56

Nouveau portail **pour les inscriptions à la cantine et à la garderie**

Afin d'assurer davantage de souplesse pour l'inscription des enfants à la cantine ou à la garderie, la commune a décidé de s'équiper d'un logiciel afin de les gérer. Le changement n'est pas toujours facile entre une inscription orale ou écrite et une inscription sur le net. Mais lorsque l'on est parents, il faut savoir vivre avec son temps.

Depuis le 1er février dernier, l'inscription et le paiement se font en ligne via le site "ARG Familles". Accès simple, 24h/24h et 7j/7 à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe (communiqués par la mairie), de votre ordinateur, tablette ou smartphone vous inscrivez vos enfants à la cantine et à la garderie.
Le procédé est simple : cochez les repas et les jours de garderie pour vos enfants, validez le panier et payez (le tout en une seule opération).
Après quelques jours de pratique nous avons constaté avec plaisir le succès de cette transition.
Cependant, la Mairie reste toujours à votre disposition pour tout accompagnement dans cette démarche.

Le 19 décembre 2018, le Père Noël était à Saint-Paul !

Comme chaque année et malgré le mauvais temps, le Père Noël n'a pas oublié les petits Saint-Paulais !!

Le personnel de l'école et de la garderie s'est occupé de l'organisation de la visite du Père Noël.

C'est en calèche attelée à 2 superbes chevaux qu'il a fait son apparition avant de se prêter à une séance de photos avec petits et grands.
La balade dans le village a connu un grand succès.

C'est une belle calèche, réservée par la Mairie, qui a permis au Père Noël de rendre visite aux enfants.

150 jouets et 50 bons d'achats ont été distribués avec un petit goûter.
A l'issue de cette journée, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont convié les associations et anciens employés de la Mairie pour un moment de convivialité et de partage.

INFO

Fermeture de la trésorerie de Peyrolles

Depuis le 1er Janvier, l'activité de la trésorerie de Peyrolles est transférée sur les Agences d'Aix-en-Provence. C'est avec regret que nous constatons la fermeture de ce service public qui était situé à proximité de Saint-Paul ce qui permettait à tous nos concitoyens, notamment les personnes âgées, de s'y rendre avec facilité.

- Dorénavant, pour vos démarches fiscales (assiette et recouvrement des impôts) veuillez-vous adresser au Service des Impôts des Particuliers d'Aix Nord, 3 Allée d'Estienne d'Orves.
- En ce qui concerne les activités du secteur public local (Parc résidentiel de Loisirs (PRL), cantine, garderie,…), les services ont été transférés à la Trésorerie Municipale et Campagne, L'Atrium, Boulevard du Coq d'Argent.

La direction générale des finances publiques est activement engagée dans l'offre de services en ligne : poser une question, faire une déclaration, déclarer ses revenus, payer ses impôts, une amende ou des services locaux, acheter un timbre fiscal ou encore trouver des réponses aux questions les plus courantes.

www.impots.gouv.fr **www.amendes.gouv.fr** **www.tipi.budget.gouv.fr** **www.timbres.impots.gouv.fr**

Nouveau dans notre village…

- Séances de sophrologie pour les enfants (ludique) : les 2èmes et 4èmes samedis de chaque mois à 10h30
- Sophro balade, marche méditative : les mardis et jeudis matin de 9h30 à 11h30

Pascale LAMBERT, Sophrologue diplômée RNCP, Praticienne en hypnose ériksonienne

Sophrologie

Séances sur RDV ✆ 06 52 06 62 71

Un chauffage amélioré et modernisé à l'église

Le chauffage de l'église paroissiale de Saint-Paul n'était plus adapté et vieillissant. Afin d'améliorer le confort des paroissiens, la municipalité, propriétaire du bâtiment, a décidé la pose d'un système de chauffage sous les bancs existants. Ce nouveau système permettra de produire une chaleur à proximité des personnes sans pour autant dénaturer les bancs ou le sol en terre cuite de l'église.

Développement durable :

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

des aides pour la rénovation des bâtiments ou l'achat de véhicules électriques

Afin d'aider les particuliers qui souhaitent s'engager dans une démarche écologique pour la rénovation de leur habitation ou l'achat d'un véhicule électrique, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a mis en place des mesures d'aide.

Ainsi, les particuliers peuvent être subventionnés pour :

- **L'acquisition d'un véhicule électrique :** le département peut prendre en charge 5 000€ pour l'achat d'un véhicule 100% électrique. Cette aide n'est pas soumise à conditions de ressources et s'ajoute au bonus écologique de l'Etat et à la prime à la conversion.
- **L'acquisition d'un vélo à assistance électrique :** le Département peut financer 25% du prix d'achat, la subvention étant plafonnée à 400€.
- **La rénovation de leur logement :** le CD13 a mis en place le dispositif Provence Eco Rénov. Il concerne les propriétaires occupant leur résidence principale, construite avant 2000. Les bénéficiaires de cette aide doivent avoir un revenu fiscal inférieur à 30 000€ (pour 1 personne seule) ou 55 000€ (pour 2 personnes et plus). L'aide peut aller jusqu'à 25% du montant TTC des travaux et est plafonnée à 3 000€. Seuls les travaux améliorant l'isolation du bâti et le chauffage sont éligibles ; ils devront être obligatoirement réalisés par des entreprises Reconnues Garantes de l'Environnement (RGE).

Pour tous renseignements, rendez-vous sur www.departement13.fr

Bienvenue à...

Nicolas Rouma, Kinésithérapeute

Installé depuis Janvier 2019 au Cabinet Médical situé au rez-de-chaussée de la Résidence Eugène Reynaud, 40 Grand Rue. Soins au cabinet et à domicile du lundi au vendredi de 13h à 19h30. ✆ 07 87 91 71 64

Prochainement...

OSTÉOPATHE

Cédric Heinguez, notre actuel infirmier, s'installera au Cabinet Médical Eugène Reynaud en tant qu'ostéopathe.
Il demeure aussi infirmier.

Les bons réflexes en cas d'alerte Accident Nucléaire Majeur

Si vous entendez la sirène, il faut réagir IMMÉDIATEMENT

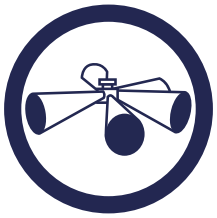

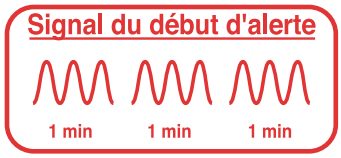

Si un accident susceptible d'entraîner le déclenchement du PPI* se produit dans le Centre d'Études de Cadarache, l'alerte sera donnée par un signal unique : une sirène au son modulé (c'est-à-dire montant et descendant). Ce signal dure 3 fois 1 minute espacée de 5 secondes.

* PPI : Plan Particulier d'Intervention

1-Enfermez-vous dans un bâtiment

- **Si vous êtes dehors,** entrez dans le bâtiment le plus proche. Ne restez pas dehors, la rue est le lieu le plus exposé.
- **Si vous êtes en voiture,** arrêtez-vous et réfugiez-vous dans le bâtiment le plus proche. Ne tentez pas de vous enfuir, vous seriez plus exposé au danger et vous gêneriez la circulation des véhicules de secours.
- **Si vous êtes à l'intérieur,** chez vous, à votre travail ou dans un lieu public (école, magasin, poste, etc...) enfermez-vous où vous êtes. Sachez surtout que l'important est de se protéger dès les premières secondes de l'alerte : plus vous perdez de temps et plus vous vous exposez inutilement au danger. Alors ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés et les enseignants s'en occupent.

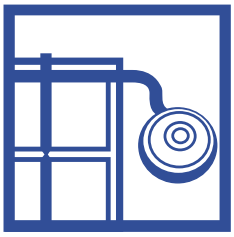

Fermez portes et fenêtres.
Ne fermez les volets que s'ils peuvent être manœuvrés de l'intérieur. Tirez les rideaux.
Arrêter les ventilations.
Réduisez le chauffage.

2-Ecoutez la radio

Écoutez France Inter ou France Info. Des précisions y seront apportées sur la nature du danger et sur l'évolution de la situation.

Pendant l'alerte, les lignes téléphoniques doivent rester à la disposition des secours. Ne téléphonez pas au Centre, ni aux services publics : tous les renseignements vous seront fournis par la radio.

La durée de la mise à l'abri ne devrait pas dépasser quelques heures. Soyez patient. Ne quittez pas votre abri sans autorisation des pouvoirs publics (**fin de l'alerte donnée par message radio et signal continu de 30 secondes de la sirène**).

30 secondes

Après l'alerte : suivez tous les conseils qui vous seront communiqués sur France Inter ou France Info ou par les pouvoirs publics.
Si vous pensez avoir été touché par des produits toxiques ou radioactifs répandus lors de l'accident, douchez-vous, changez de vêtements et présentez-vous à un médecin dès la fin de l'alerte.

Quand vous entendez le signal d'alerte de la sirène

5 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

1. Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
2. Je me tiens informé(e)
3. Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
4. Je limite mes communications téléphoniques
5. Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction

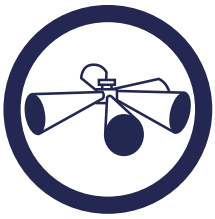

La fin de l'alerte sera donnée par la sirène et la radio

Signal de fin d'alerte

30 secondes

N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux

Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours

DISTRIBUTION DE PASTILLES D'IODE

- **Seul le Préfet décide de leur utilisation**
- La prise de pastilles d'iode, en cas d'accident nucléaire, n'est pas systématique
- **Ecoutez la radio**
- Suivez la posologie :
  - 0/1 mois : ¼ de comprimé
  - 1 mois / 3 ans : ½ comprimé
  - 3 à 12 ans : 1 comprimé
  - plus de 12 ans : 2 comprimés

Mairie de Saint-Paul-Lez-Durance
13115
Tél. 04 42 57 40 56
Fax : 04 42 57 44 61

Site : www.stpaul.fr
Courriel : mairie@stpaul.fr

Risque majeur : ayez le bon réflexe,... pensez télé-alerte

Les catastrophes naturelles constituent un phénomène récurrent dans l'histoire de l'humanité. Depuis quelques décennies, ces phénomènes semblent survenir et se répéter à un rythme accéléré en devenant potentiellement plus dévastateurs.

Bien que les aléas restent difficiles à maîtriser, il est toujours possible d'épargner des vies, de préserver des biens et des infrastructures par une politique de prévention efficace.
Ainsi, il est possible d'alerter en amont par téléphone (fixe et/ou mobile), fax et/ou email, les populations afin qu'elles quittent les zones à risque et se mettent à l'abri.
Dans ce but, notre commune est dotée d'un "automate d'appels" destiné à l'information et à l'alerte de nos concitoyens en cas d'évènements pouvant représenter un danger pour leur sécurité.

Par ailleurs, notre système de Télé-Alerte pourra également être utilisé très ponctuellement pour vous informer de décisions importantes prises sur notre Commune.
La mise en place de ce dispositif nécessite votre collaboration afin que soit recensé de façon exhaustive l'ensemble des coordonnées des foyers concernés.
Conformément aux règles édictées par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), la commune constituera les fichiers d'appels à partir de la liste des abonnés figurant dans l'annuaire universel, régulièrement acquise auprès des opérateurs concernés. **Cela signifie que si vous figurez dans cette liste, vous êtes automatiquement inclus dans notre fichier d'appels.**
Toutefois, afin de compléter nos informations et de rendre plus efficace notre service, nous souhaitons malgré tout recueillir directement auprès de vous toutes coordonnées utiles (téléphones portables, mails, fax…) **ainsi que votre ou vos numéros de téléphone si vous figurez sur liste Orange ou Rouge.**

Vous comprendrez aisément que l'efficacité de ce système repose sur l'adhésion volontaire du plus grand nombre d'entre vous.

Ce dispositif demeure facultatif. Si vous désirez en être exclus et donc ne pas être avertis en cas d'alerte, il vous suffit de nous le faire savoir par courrier recommandé adressé à la Mairie.

Il va de soi que les informations que vous voudrez bien nous communiquer resteront confidentielles. Elles feront l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL et ne pourront en aucun cas être utilisées à d'autres fins que celles de votre mise en sécurité, ou d'une communication importante venant exclusivement de la Commune.

Ce n'est qu'en collaboration avec chacun d'entre vous que nous réussirons à améliorer cette politique de prévention et d'information rapide en matière de prévention des risques.

Un formulaire (que vous trouverez sur notre site internet à la rubrique "Vie Pratique" "Télé Alerte") est à compléter et à retourner en Mairie.

Saint-Paul, la généreuse

Malgré le manque de bénévoles, un loto a été organisé le dimanche 9 décembre au profit du Téléthon. Une recette de 2 300€ a été remise à l'Association Nationale AFM (Association Française contre les Myopathies).

Ça s'est passé à Saint-Paul

Crèche vivante

Le lundi 24 décembre à 18h, des bénévoles et participants se sont retrouvés à l'église pour quelques chants de Noël.
Puis ils ont dégusté vin chaud et pompes, à la salle du 3ème Age, située sous la Mairie.

De belles illuminations pour fêter Noël !

C'est quelques jours avant Noël que Saint-Paul s'est illuminé dans divers points du village. Un grand merci au service technique qui, chaque année, œuvre à la féérie de Noël pour le bonheur de tous.

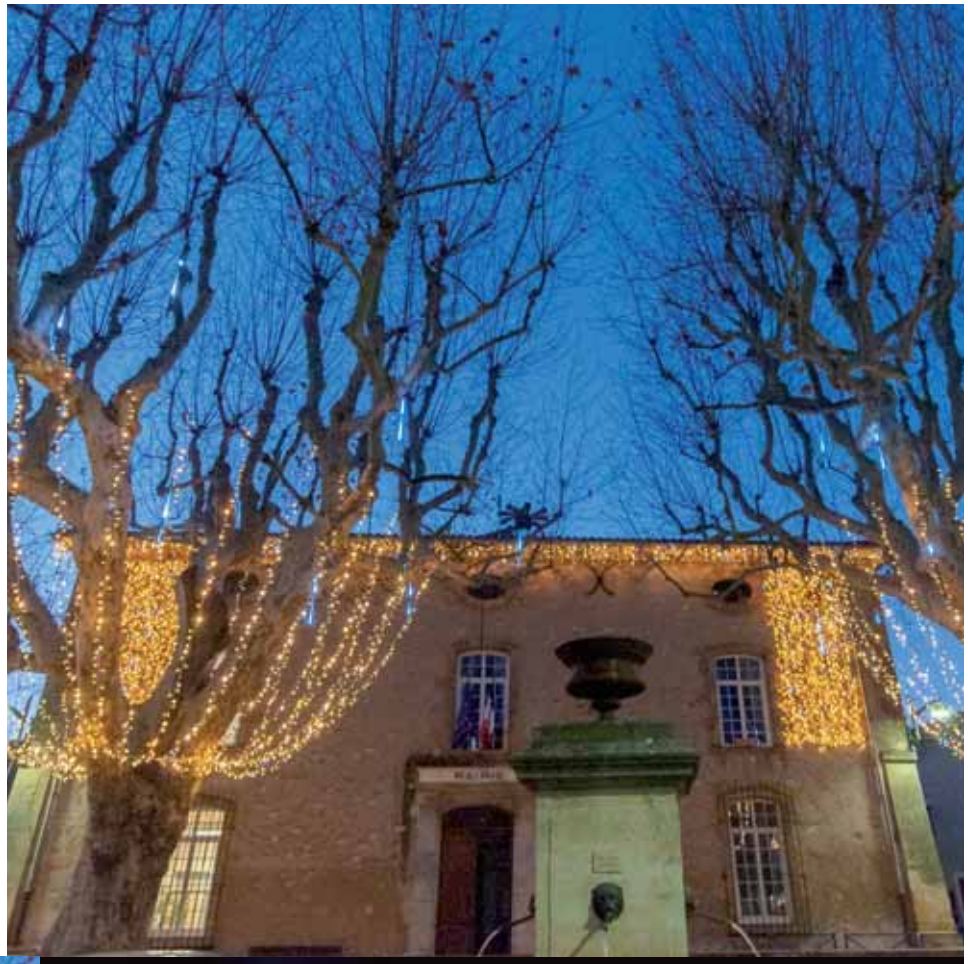

Cérémonies des Vœux

Un rituel à Saint-Paul, les vœux de Monsieur le Maire se souhaitent en 2 soirées !!!
Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont reçu le vendredi 25 janvier à 18h, quelques responsables du Centre de Cadarache, d'Iter ainsi que les Maires, Sénateur, et quelques officiels.
Et le lundi 28 janvier à 18h ce sont la population et les entreprises de la zone, qui ont été accueillies.

Bouillabaisse à Six-Fours avec St-Paul Loisirs.

Soirée Halloween très appréciée des enfants à la salle des fêtes.

Soirée Beaujolais, organisée par le Comité des fêtes.

Buffet de fête pour les vœux.

Ça s'est passé à Saint-Paul

Durant les vacances d'hiver, le Centre Aéré a emmené les petits Saint-Paulais en sortie à Lure.

Bords de Durance, le couvent, la Villa

2 heures en flânant !

Nouvelle rubrique

Deux passionnés de balade, Maryse Polastro et François Rouquette, nous offrent un regard sur les origines de St Paul : de petites falaises étagées, quelques cavités pour s'abriter, une cascade, sur les bords d'une rivière poissonneuse quand elle n'est pas gelée, aux confins de plaines et reliefs où le gibier abonde. Que fallait-il de plus pour que nos ancêtres hominidés viennent y séjourner ?

Difficulté : facile

Départ : centre de Saint-Paul

Intérêts : bâti, flore, faune

Par analogie, ceci semble confirmé par les résultats de campagnes de fouilles réalisées à la grotte de l'Adaouste (située à environ 5 km, sur le plateau de Jouques, face à Mirabeau). Sur plusieurs niveaux, il y a été trouvé des pierres et des os taillés et polis, qui attestent d'une occupation par des hommes de Néanderthal (paléolithique) puis Modernes (Cro-Magnon - néolithique).

Départ

Quitter la place des commerces pour rejoindre l'allée des platanes ; c'est l'ancien départ de la D952 vers Vinon. Vous pouvez encore voir de l'autre côté du Canal EDF ses derniers platanes devenus orphelins !

➔ **Suivez la route en contrebas du Canal EDF.** Il fut construit entre 1956 et 1959. Il permet de transformer la descente de l'eau des Alpes et du Verdon en énergie électrique, mais aussi de participer à l'approvisionnement de la région Marseillaise en eaux potables (après traitement !) grâce à la prise de Saint-Estève Janson.

Sur votre droite, un talus herbeux abrite une faune variée, pleine de petites bestioles !

➔ **Filez tout droit, passez en contrebas du pont sur le canal.**

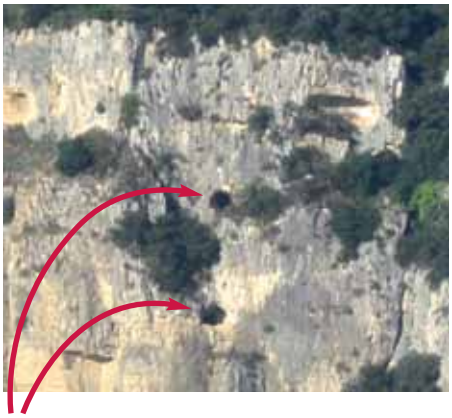

Sur votre gauche, profitez de la vue sur la falaise de Saint-Eucher : cherchez les 2 orifices ronds qui sont les "fenêtres" de la grotte où l'ermite Eucher s'était reclus (fin IVème S) avant d'être emmené à Lyon pour y devenir Evêque.

➔ **Suivez la route qui fait un arrondi (à gauche).** C'est le quartier "des Couvents".

Vous apercevrez alors les ruines de Saint-Martin d'Athelet. Ces vestiges proviendraient d'un ensemble de bâtiments (chapelle, entrepôts ?) ayant appartenu à la puissante abbaye de Saint-André de Villeneuve (près d'Avignon). Au XIIIème siècle, elle administrait 5 chapelles sur les terres de Saint-Paul (Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Martin d'Athelet/ou de Théolet, Saint-Michel/Cadarache et Saint-Agapet/Carsy), et devait en gérer les rédevances.

Si vous en faites le tour, côté Durance, vous pourrez peut-être apercevoir à vos pieds les fondations d'une villa romaine (Ier S avant JC) qui avait la particularité de profiter de circulations d'eau chaude (hypocauste) pour chauffer le sol ou peut-être des bains. Les deux pierres rouges sont des restes de ce type de conduit canal.

Romaine et la Cascade :

➔ **Reprenez le chemin goudronné,** passez devant le petit mas à l'encadrement de fenêtre vert ! **Reprenez la route jusqu'à l'entrée du village**.

➔ **Prenez alors le chemin qui va vers le complexe sportif** dont l'entrée est contrôlée par un portique bleu. Tout de suite après ce portique, **partez vers la Durance sur votre gauche** pour rejoindre la piste, qui part vers le sud et les abris sous le village.

➔ **Vous arrivez à la cascade où le ruisseau Labéou** (ancien Rial - nom provençal archaïque pour ruisseau) rejoint les bords de Durance ! Sur sa gauche, on peut voir les ruines d'un moulin à farine qui utilisait la force de ses eaux (XIVème-XVIIIème S ?).

➔ **Vous êtes sur les bords de la Durance…** avant la construction de l'autoroute A51 (en 1985), qui vous la cache.
Vous empruntez une voie construite pour les engins de chantiers qui charriaient des matériaux puisés dans son cours (chantiers EDF et autoroute).

Mais vous êtes aussi revenus au temps des hommes des cavernes !

👁 Beaucoup de ces cavités se sont effondrées ou ont été emportées par des crues. Il n'en reste souvent qu'un tapis de concrétions au sommet de leurs voûtes verdies par l'humidité et la lumière du jour. Elles témoignent cependant de la possibilité de s'y abriter pour nos chasseurs, pêcheurs, cueilleurs, ancêtres de Saint-Paul ou d'ailleurs ! Certaines sont encore les caves des maisons qui les dominent… Ce sont des lieux secrets et privés !

➔ Maintenant…
Revenez sur vos pas pour rejoindre le village : il n'y a pas (encore) de passerelle permettant de passer le Labéou et ses petits étangs où la lumière fait miroiter les arbres !

👁 Profitez du charme de cette forêt de peupliers…
Laissez les premiers Homos Sapiens vous raccompagner vers la modernité (autoroute, moto-cross, football, canal EDF) !

➔ **A la sortie du parc sportif, prendre tout de suite à droite la rue du Martinet !**
Il s'agit plus sûrement de l'oiseau que de l'outil éducatif que maniaient nos parents en 1950 !
Passez devant l'atelier de céramique !
(Son échoppe Energy Terre est en ZAC du Rourabeau).
👁 Maintenant, quand vous regarderez les plaques des rues de Saint-Paul, vous vous souviendrez où elles ont été confectionnées par une artiste !
➔ Suivez le Martinet qui virevolte après avoir plongé de son nid sous les génoises, en poussant ses petits cris stridents… !
👂 Pie, pie, pie… !
Mais peut-être s'agissait-il aussi d'un petit martin-pêcheur qui partait en Durance se repaître de petits poissons ?

👁 **Une fois arrivés sur la place,** prenez le temps d'admirer son château devenu Mairie, ses anciennes écuries, ses platanes centenaires et ses deux fontaines (colonne et adossée). Où sont les lions et le dieu grec ou philosophe barbu (Platon) ?

➔ **Ensuite, partez sur la gauche,** ou tout droit vers le jardin public et la promenade des écoles, le long du canal pour rejoindre la place des commerces !
👂 Ecoutez sonner les cloches : il est bientôt midi… l'heure du pain, des courses, ou de passer à table après un petit apéro !

Bon Appétit à tous !

L'époque Pré-Romaine et Romaine, à Saint-Paul "les Bains" !

Vue sur la Vallée de la Durance et Saint Paul depuis l'oppidum

A l'époque pré-romaine, la population des chasseurs-cueilleurs du néolithique (-7000 à -3000 ans avant JC), s'est sédentarisée et renforcée avec des peuplades Celtes (venues du nord) et Ligures (venues de terres limitrophes : Italie et bords de la Méditerranée), pour former les **celto-ligures**. Les tribus se sont hiérarchisées et organisées selon les compétences de chacun. D'une activité de subsistance, elles sont progressivement passées à la production et au commerce. Autour de Saint-Paul, sur la basse Durance, nous sommes sur les terres d'un regroupement de tribus : la confédération des **Salyens**. Ils font commerce de sel pour l'alimentation, les besoins des troupeaux et la conservation des viandes séché en provenance des Alpes. Deux importants chefs-lieux (oppidums) leurs sont attribués, Roquepertuse (Velaux) et Entremont (Aix-en-Provence).

Vue de l'emplacement de Peycall

Sur le territoire de Saint-Paul, il a été recensé deux oppidums de cette période, organisés de part et d'autre de la vallée du Labéou : Peycall (altitude 519 m sur la crète donnant sur le plateau de Bédes), et Sant-Peyre (360 m, au-dessus de la ferme de Mallabé). Ils n'ont pas été construits là par hasard : ils offrent une vue à 360° sur les sommets, plateaux et vallons avoisinants, et leur environnement crée des conditions de sécurité intéressantes pour parer à d'éventuelles attaques ennemies. De plus, ces lieux sont maintenant connus pour leurs qualités ésotériques reliées à des observations et des croyances sacrées d'origines celtes ou ligures. Les traces du village des Anémis, premier berceau des Saint-Paulais, demeurent autour de l'Oppidum de Sant-Peyre.

Aux environs de 600 avant JC, venus d'Asie Mineure (Turquie actuelle), des navigateurs et commerçants grecs, touchent les côtes provençales. Ils entrent dans une baie accueillante à l'abri des vents et y fondent une halte pour leur cabotage côtier vers l'Espagne, se liant avec la tribu des Ségobriges.

L'oppidum de Sant-Peyre

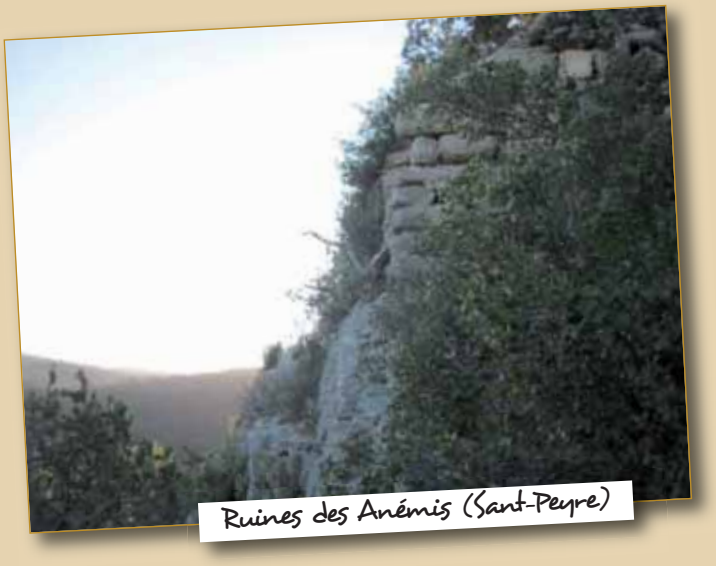
Ruines des Anémis (Sant-Peyre)

Derrière ce nouveau port de Massalia, c'est une civilisation qui vient s'implanter, et faire commerce, grâce au principe de la monnaie (roue), et à de nouvelles voies de communication terrestres.

Mais le troc avec les tribus avoisinantes reste très souvent à leur avantage (esclaves, sel et denrées alimentaires, produits finis contre céramiques, huiles…) et ne perdurera pas sans heurts : les celto-ligures se révoltent, les routes deviennent dangereuses, les commerçants sont attaqués. Les Salyens vont même faire le siège de Massalia (vers 400 avant JC). Les commerçants grecs en difficulté, font alors appel aux légions de Rome avec qui ils ont des accords militaires et commerciaux d'assistance, pour "pacifier la région". Une première expédition romaine contre les celto-ligures a lieu en 185 avant JC, dans le Var et les Alpes-Maritimes, détruisant aussi vraisemblablement Roquepertuse qui reste comme une de leurs plus emblématiques places fortes, car chargée de vestiges cultuels et artistiques.
Vers -124, à la suite de leur conquête des Alpes, des légions romaines de Sextius Calvinus organisent une expédition musclée contre l'oppidum d'Entremont abritant le roi des Salyens. Pour en venir à bout, car ils se sont retranchés derrière leurs murailles de pierres sèches, un siège sera organisé avec des bombardements à la catapulte, et toutes les tribus venant du nord à leur secours seront massacrées. Une fois l'oppidum détruit, et son roi en fuite (-123/-122), ils s'installent dans la plaine et fondent la ville des Eaux de Sextius "Aquae Sextiae". Elle deviendra Aix appartenant à une nouvelle "Provincia" rattachée à Rome. La Provence est née.
Après cela, il faudra aux Romains près de 30 ans d'occupation et plusieurs campagnes militaires, pour vaincre la résistance salyenne et écraser des envahisseurs teutons (Bataille de Pourrières). Ce temps leur permettra une lente osmose avec la population provençale qui goûte aux apports nouveaux de cette civilisation : certains légionnaires (car ce sont des militaires de métiers) ont maintenant déposé leurs armes pour s'installer, défricher, construire, cultiver (arbres, vignes), et pratiquer un art de vivre. Les rituels du corps, dont font partie les bains, y sont importants et dès qu'une source d'eau chaude est signalée, une villa ou des thermes y sont implantés pour profiter de ce bienfait naturel.

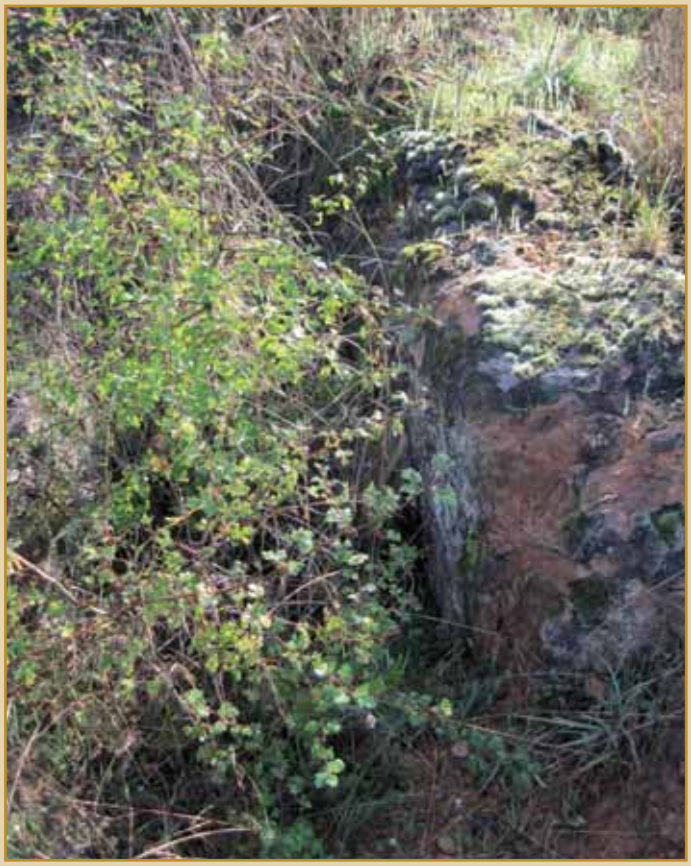

A Saint-Paul, sur les terrains en contrebas de la route de Vinon et du canal EDF (lieu-dit des Couvents), les vestiges d'une villa avec un système d'écoulement d'eaux chaudes (bains, chauffage… ?) ou hypocaustes, ont été trouvés.
Semblable à Cadarache au-dessus de la Durance et du Verdon, mais beaucoup plus loin, à Melnik (République Tchèque), un superbe château domine la confluence de l'Elbe et de la Moldau (ou Vlatva). Il est renommé pour ses tableaux et ses cartes géographiques du XVIIème siècle. En le visitant, un soir de printemps, sur une carte du Royaume de France, j'ai eu la surprise de pouvoir lire à l'emplacement de Saint-Paul : Cauderoche… !

Cette carte du rayonnement européen des géographes du "Grand Siècle" de Louis XIV… semblait faire état, d'une source chaude comme celles de Gréoux-les-Bains et Aix-en-Provence ? Provenant de terrains géologiques comparables, elles profitent de fissures entre des couches d'époques différentes pour remonter, avec une température supérieure à 20°.
Peut-être un jour se remettra-t-elle à couler ? "Saint-Paul les Bains"… cela sonne bien, vous ne trouvez pas ?!

François ROUQUETTE

Bibliographie des recherches (sources) :
S8 : Préhistoire du Verdon (Alpes de Haute Provence et Var : des origines à la conquête romaine) Jean Gagnepain - Parc naturel régional du Verdon - Edisud - 2002
S9 : Cadarache - Un château entre Durance et Verdon - Marie-José Loverini - Editions Jeannes Laffitte - 2005
S10 : Histoire d'Aix en Provence (2ème édition 1978 : Bernos-Coulet-Dolan-Fevrier-Gontard-Granai-Grissolange-Vovelle) - Edisud - 1978
S20 : Nice-Provence-Info / Découvrir un autre pays d'Aix en Provence (par Julien Peyrié) article des 4 et 11 septembre 2017 - www.nice-provence.info/2017/09/04/cheminer-pays-celto-ligure-provence
S21 : site de la ville de Velaux (oppidum de Roquepertuse)
S31 : Histoire de la Provence - Raoul Busquet - Editions Jeanne Laffite - 2006

Saint-Paul, sujet d'étude de l'école

Lorsque l'on se penche sur l'histoire de Saint-Paul-lez-Durance, on peut lui trouver le surnom de "Barbizon des peintres provençaux". Cela provient d'un peintre marseillais, **Emile Loubon (1809-1863)**, directeur et professeur de l'école des Beaux-Arts, qui incita ses élèves et disciples à venir s'y confronter à la lumière et aux paysages.

A la suite de ce séjour, Monticelli exposa au salon de Marseille de 1863, une toile intitulée "Château de Valori à Saint-Paul lez Durance" (*). Quant à Paul Guigou, il revint à plusieurs reprises par la suite et resta le peintre le plus prolixe en "bords de Durance". Peintre et illustrateur, il maniait aussi bien la peinture à l'huile (d'œillette), que l'aquarelle ou l'encre de chine.

(P. Guigou) Place de Saint-Paul-les-Durance - 1864

Paul Guigou (1834-1871) et **Adolphe Monticelli (1824-1886)** vinrent à pieds y organiser un atelier commun en 1863.

Dans une revue d'art, un célèbre critique (François Daulte) écrivit à ce propos : "**Situé au confluent du Verdon et de la Durance, surplombant une vaste étendue d'eau que dominent, dans le lointain, les montagnes, Saint-Paul-lez-Durance est pour les deux peintres le site rêvé. Chaque jour, Guigou et Monticelli trouvent de nouveaux motifs, devant lesquels ils plantent leurs chevalets : la place du village ombragée de platanes séculaires, la fontaine entourée de laveuses et de jeunes paysannes portant leurs cruches vertes, la cour d'un mas toute remplie de blé doré et de poules qui picorent ; souvent aussi les deux amis descendent vers la Durance pour peindre le mouvement calme de ses eaux coulant au milieu des gravières et des champs de terre rouge**".

Entre 1862 et 1871, il dessinera et peindra des paysages de Durance autour de Saint-Paul, y logeant chez son oncle dont la villa, raconte l'histoire "était accroupie sur un bas côteau boisé, et dominait la rivière". Existe-t-elle encore ? Grâce à Paul Loubon, et les paysages des bords de Durance, Paul Guigou a su passer des tableaux "végétaux" avec des horizons fermés, pour atteindre des compositions plus panoramiques et minérales sous une lumière provençale naissant de son jeu de couleurs. De sa rencontre avec Corot, il partage la manière d'envisager un paysage, en privilégiant la présence humaine, mais sans vouloir en faire le sujet principal. Il peindra ainsi beaucoup de lavandières, de baigneurs dans les eaux de la Durance. Il nous offre ainsi, un visage du village qui n'existe plus, tourné sur la rivière Durance !

(P. Guigou) Bords de la Durance à Saint-Paul - 1863

(P. Guigou) La Durance à Saint-Paul - 1865

(*) : Le tableau de **Monticelli** intitulé "le château de Valori" (présenté au salon de Marseille en 1863) est une représentation du château situé sur la place du village. Il appartenait alors à la Famille du Marquis de Valory. Il est devenu le siège de la Mairie en 1966. (Nous n'avons pas trouvé d'image de ce tableau détenu par une galerie privée).

des peintres provençaux
et berceau de l'œuvre de Paul Guigou !

Les tableaux de Paul Guigou, de la place du village, sont datés (dans le catalogue de ses œuvres) de 1864. Ils montrent la place du village sans sa fontaine colonne actuelle. Ce détail révèle un anachronisme : **la décision de construction de la fontaine date d'un conseil municipal du 3 mai 1862, et elle été réalisée à la suite de cette délibération.**

Une facture de 750 F a été débitée à ce sujet courant 1862. Les tableaux datent donc d'avant l'été 1862, ou bien de 1864, si leur peintre a préféré faire abstraction de ce détail architectural important pour soigner ses lignes de perspectives (un V inversé partant de la colline de Beaumont ou d'un arbre dans le lointain). Un autre détail attire l'œil ; les arbres sur la place ne sont pas les platanes actuels, mais des ormes qui ont été arrachés entre 1862 et 1900. Cette décision a pu être engendrée par la construction de la fontaine colonne, ou par la réfection de sa canalisation qui a connu deux épisodes en 1883 et 1894 (remplacement de la conduite en poterie par une conduite en fonte).

François ROUQUETTE

(P. Guigou) "Lavandières sur le bord de la Durance" (1866, huile sur toile)

Bibliographie des recherches (sources) :

S11 : (Mémoires en images) La Durance, une rivière de légende de Henri Joannet (édition Alan Sutton) - 2006

S12 : Paul Guigou Editions des Beaux Art – Jeanne Lafitte - 2005 - S13 : La Peinture en Provence – Alauzen – Editions Jeanne Lafitte - 1984

S14 : Monticelli – André M.Alauzen et Pierre Ripert – Bibliothèque des arts-Paris - 1969

A Saint-Paul on vit bien,... et on y vit longtemps !

Fin 2018, la Commune de Saint-Paul a célébré le centenaire de deux de ses anciens. Nés au lendemain de la première guerre mondiale, nos centenaires ont traversé les événements du siècle écoulé, ils ont vu notre village évoluer et y ont fondé une famille. Leurs souvenirs et leur expérience en font la mémoire vivante de Saint-Paul. 100 ans, quelle belle date !

Le 1er septembre 2018, Maria Perrera était fêtée par ses proches lors d'une sympathique cérémonie.

Le 17 Décembre 2018 Joseph Tremellat a fêté ses 100 ans en compagnie de ses 3 filles, Martine Tremellat, Bernadette Robiez, et Michèle Robiez.

Un Noël de fête grâce aux colis de la Mairie

Comme chaque année, nos anciens ont reçu un très beau colis de Noël confectionné par les employées municipales, Catherine Belotti et Colette Cluchier, sous la houlette de Maryse Polastro, Adjointe déléguée à l'action sociale et aux seniors. C'est une centaine de colis qui a été livrée à domicile par les agents des Services Techniques, Patrick Audra et Jean-Marc Foggia. Monsieur le Maire a aussi eu le plaisir de gâter les personnes âgées placées en Maisons de Retraite en faisant la "livraison" lui-même. Des douceurs toujours très appréciées par nos seniors.

ETAT-CIVIL

Naissance

Bienvenue à nos nouveaux petits Saint-Paulais.

Léna COQUILLAT, née le 8 janvier 2019
de Julie Daumas (fille de Richard) et de Gaël COQUILLAT
Lou ARNIAUD, née le 1er Décembre 2018
de Stéphanie ROUTIER et Mathieu ARNIAUD

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées.

Monique ARBAUD survenu le 18 Octobre 2018
Michel BOURSE survenu le 26 Novembre 2018
Madelaine MICHEL survenu le 8 Décembre 2018
Louisette PASQUIER survenu le 16 Janvier 2019

Mariage

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Stéphanie HEURTEVENT et Marc DESMARET, célébré le 29 Septembre 2018

Des retrouvailles émouvantes :
ils ne s'étaient pas vus depuis 77 ans !

Une rencontre bien sympathique a eu lieu le 2 novembre entre deux "jeunes Saint-Paulais" qui ne s'étaient pas vus depuis 1941 !

M. Yves Caillat est à droite sur la photo et M. Edmond Marin à gauche. Ce dernier est le petit-fils d'Edmond Marin. L'éponyme fut le successeur de Paul Gouilly-Frossard (conservateur des eaux et forêts) qui installa sur Cadarache, après 1933, l'école des Garde-Chasse selon l'idée "qu'ils ne doivent pas être les ennemis des braconniers, mais plutôt des amis et protecteurs de la nature". Mais Edmond est surtout, dans la mémoire vivante, le fils de l'institutrice de Saint-Paul-lez-Durance, et d'un des professeurs de l'école de sylviculture basée à la maison de la Castellane (ONF).

Mme Hélène Marin a été institutrice entre 1934 et 1941, date à laquelle la famille a dû déménager, pour suivre une autre affectation ONF à Lunéville (Meurthe et Moselle).

Elle a fait bénéficier de son savoir tous les petits enfants du village, dont Yves Caillat, mais a aussi participé à l'intégration d'enfants de familles de réfugiés, d'origines italienne et espagnole, en leur apprenant le Français. Respectant sa fonction, elle imposait à tous, de ne pas s'exprimer en patois ou dans leur langue natale, ailleurs que dans le cercle familial. Yves s'en souvient très bien comme d'une personne longiligne, autoritaire, mais juste, qui lui a donné, comme aux autres enfants, beaucoup d'amour et les bases du savoir essentiel (lire, compter, écrire, s'exprimer !).

Lors de cette rencontre, il a été évoqué un temps où des troupeaux immenses, transhumant depuis le pays d'Arles vers le Var ou les Alpes, traversaient St-Paul, pour s'arrêter vers le début de la plaine de Carsy (à l'emplacement de ce qui deviendra la Cité de la Grande Bastide).

A cette occasion, l'institutrice les emmenait à la nuit tombante, écouter les Bayles (bergers chef des troupeaux), même si aucun ne s'exprimait en Français.

Lorsque la nuit était tombée, et l'auditoire bien assis sur l'herbe, sous un ciel étoilé seulement traversé par quelques étincelles portées par les flammes… ils se mettaient à marcher autour du feu… et racontaient en Provençal, leurs joies et leurs malheurs, mais aussi de très belles histoires de vies et de troupeaux ! *Maryse POLASTRO*

A noter dans vos agendas

Pour vous rendre à Manosque, pensez à la navette !

Deux mercredis par mois, une navette permet aux Saint-Paulais qui le souhaitent de se rendre à Manosque, pour y faire des courses ou pour un rendez-vous par exemple. Le départ s'effectue à 8h30 devant la résidence Le Village.

Voici les prochaines dates pour 2019 :

- 6 et 20 mars
- 10 et 24 avril
- 15 et 29 mai
- 12 et 26 juin
- 10 et 24 juillet
- 7 et 21 août
- 11 et 25 septembre
- 9 et 23 octobre
- 6 et 20 novembre
- 4 et 18 décembre

INFOS

www.stpaul.fr, à votre service

Petit rappel, la Mairie vous propose son site internet www.stpaul.fr

Il est l'outil de communication incontournable de notre village (Actualités, Evènements, etc…).

Pour recevoir toutes les informations, inscrivez-vous à la lettre d'info !!!!

Et bien sûr notre facebook www.facebook.com/SaintPaulLezDurance

Association Parentale pour l'Organisation d'Activités Extra-Scolaires (APOAES)

Zoom sur… l'atelier poterie de l'APOAES

L'APOAES propose un cours de poterie avec Patricia Pacchiano, Energy Terre. Les adhérents (groupe 6 max) se retrouvent tous les mercredis soir, hors vacances scolaires, pendant 3 heures.
Chaque participant choisit son sujet à caractère utilitaire, sculptural, décoratif. Ils travaillent avec une argile rouge qui devient un grès, non gélif, utilisable en plat de cuisson par exemple (cuisson four traditionnel). Décoration des pièces aux engobes, aux oxydes et émaux, ou travail brut dans la matière.
Différentes techniques de travail sont proposées : modelage, travail à la plaque, estampage (utilisation de moule pour la mise en forme), assemblage, pincement, etc…

L'ensemble des matières et cuissons est compris dans le forfait annuel. Une bibliothèque est à disposition des participants, le WIFI aussi, ils permettent d'élargir les supports et sources d'inspiration.

A noter dans vos agendas

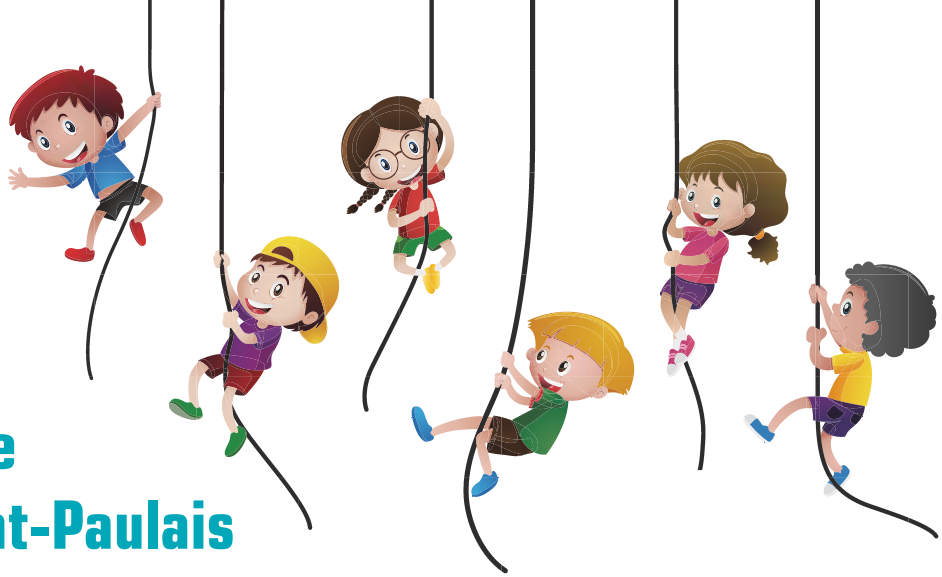

Un stage d'escalade pour les petits Saint-Paulais

L'APOAES propose un stage d'escalade pendant les vacances de Pâques :

Du 8 au 10 Avril 2019 pour les 11 ans et +

- Lundi : Saint-Julien le Montagnier, falaise + rappel
- Mardi : Buoux, via cordata + bloc
- Mercredi : Volx, falaise + tyrolienne

Du 15 au 17 Avril 2019 pour les 6 à 10 ans

- Lundi : Volx, falaise + rappel
- Mardi : Pont de Mirabeau, falaise + rappel + tyrolienne
- Mercredi : Saint-Julien le Montagnier, falaise + rappel + pendule

Départ de Saint-Paul à 9h et retour vers 16h30
Les lieux et activités sont donnés à titre indicatif et peuvent évoluer en fonction de la météo et des groupes.
Coût : 30 € - (Maximum 8 personnes par groupe) - Inscription en Mairie.

INFOS

Eau et Assainissement

Régie des Eaux du Pays d'Aix (REPA) : un seul n° 04 42 54 33 82

La nouvelle loi nous impose de transférer la compétence Eau et Assainissement à la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ainsi, depuis le 1er janvier 2019, la Mairie de Saint-Paul ne gère plus l'eau et l'assainissement sur la Commune.

C'est la **Régie des Eaux du Pays d'Aix (REPA), agence de Venelles,** qui assure ce service pour les usagers.
Donc, en cas de nouvelle concession d'eau, changement d'abonné, changement de compteur, fuite, nouveau branchement, raccordement, problème d'égout bouché,…
Vous devez contacter le 04 42 54 33 82, Agence de Venelles qui interviendra sur la Commune dans les meilleurs délais.

Pour votre facturation en 2019 :

L'eau consommée en 2018 va vous être facturée prochainement par la REPA. Les tarifs 2018 restent les mêmes que 2017. Nouveauté, les factures de la REPA sont soumises à la TVA (reversée à l'Etat).
En automne, vous recevrez la facture de l'eau consommée en 2019.
Pour les années à venir, 2 factures à l'année au printemps et en automne.

Rappel !

En 2018, le m³ était à 1€ pour les abonnés village et 2,53€ pour les écarts et la zone industrielle.
Le tarif de la redevance assainissement 2018 était de 0,75€ (village, écarts et zone industrielle).

Nouveau : Inscriptions sur les listes électorales

C'est nouveau ! La date butoir du 31 décembre de l'année précédent le scrutin pour les inscriptions sur les listes électorales disparait. Pour les prochaines élections qui se dérouleront du 26 Mai 2019, la date limite d'inscription est le 31 Mars 2019. **A cette occasion le service "élections" tiendra une permanence le Samedi 30 Mars de 9h à 12h.**
Pour s'inscrire, présentez-vous en Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

A NOTER SUR VOS AGENDAS !

MARS

13 ▸ **Repas de l'amitié**
17 ▸ **Loto** de Saint-Paul Loisirs
23 ▸ **Fête du Printemps** proposée par le Comité des fêtes
23 ▸ **Sortie "Les Cochonailles"** proposée par Saint-Paul Loisirs
28 ▸ **Mini loto** des Miss'Ticssssss

AVRIL

7 ▸ **Brocante-Vide greniers** par l'Association Animaux en péril
Du 8 au 10 ▸ **Stage d'escalade** (11 ans et +) proposé par l'APOAES
10 ▸ **Repas de l'amitié**
11 ▸ **Mini loto** des Miss'Ticssssss
Du 15 au 17 ▸ **Stage d'escalade** (6-10 ans) proposé par l'APOAES
17 ▸ **Loto/Goûter** de Saint-Paul Loisirs
24 ▸ **Repas de l'amitié**
27 ▸ **Sortie à Nîmes** proposée par Saint-Paul Loisirs

MAI

1er ▸ **Journée boules**
15 ▸ **Repas de l'amitié**
16 ▸ **Mini loto** des Miss'Ticssssss
18 ▸ **Sortie à "l'Aven d'Orgnac"** proposée par Saint-Paul Loisirs
22 ▸ **Loto/Goûter** de Saint-Paul Loisirs
26 ▸ **Elections Européennes**
29 ▸ **Repas de l'amitié**

JUIN

6 ▸ **Forum de l'emploi** au château de Cadarache
13 ▸ **Mini loto** des Miss'Ticssssss
14 ▸ **Chorale "Free Son in Love** (Tournée intercommunale)
15 ▸ **Sortie au Lac de Monteynard** proposée par Saint-Paul Loisirs
19 ▸ **Repas au château** de Cadarache